Enquête hebdomadaire de suivi des indicateurs de la crise sanitaire pour l'enseignement agricole public et privé

Vendredi 4 mars 2022

En synthèse cette semaine, l'enseignement supérieur ne connait pas de baisse des cas en raison de l'apparition depuis le 25 février de deux clusters parmi la population étudiante.

Les données de l'enseignement technique traduisent une chute très significative des cas confirmés et des cas contacts.

I. L'enseignement supérieur agricole

Semaine du 04/03/2022

1. Les données relatives au nombre de cas de Covid :

→ Le nombre de nouveaux cas de Covid (cliniques et asymptomatiques) s'établit sur la période considérée à 161, soit une stabilisation du nombre de nouveaux cas constatés par rapport à la dernière semaine de référence (qui enregistrait 166 nouveaux cas).

Ces nouveaux cas sont constatés majoritairement parmi la population étudiante (137) et dans les écoles publiques (134), principalement dans deux d'entre elles : l'Institut Agro Rennes-Angers et Vetagro Sup.

La semaine précédente, l'Institut Agro Rennes-Angers avait recensé 64 nouveaux cas parmi la population étudiante ; l'école avait pu identifier les principales origines et avait aussitôt pris les mesures destinées à freiner la transmission ; les 36 nouveaux cas recensés cette semaine s'inscrivent dans la suite du foyer de contamination identifié la semaine dernière.

Vetagro Sup recense 43 nouveaux cas dont l'origine serait liée à une fête étudiante. L'établissement a aussitôt mis en œuvre les dispositions sanitaires applicables à la situation.

→ Le nombre de nouveaux cas contact s'établit à 1 unité parmi la population étudiante et dans une école privée, soit la poursuite de la tendance de la dernière semaine de référence (qui enregistrait 8 nouveaux cas).

A noter que cette donnée est remontée à un instant « t » et reste très évolutive.

2. Les orientations sanitaires applicables:

Les établissements continuent à inscrire leur mission dans le cadre des annonces du gouvernement du 20 janvier dernier et des orientations prises par le MESRI relatives à la continuité pédagogique et aux mesures sanitaires en vigueur dans l'enseignement supérieur.

La FAQ « enseignement supérieur agricole » a été publiée avec les changements prévus à compter du 2 février puis du 16 février (principalement l'organisation des évènements festifs et des moments de convivialité).

Depuis la rentrée de janvier, les solutions mises en place pour limiter la propagation du virus se poursuivent, qu'il s'agisse des tests/autotest, de masques (FFP2), de capteurs CO2 et de la couverture vaccinale.

Semaine du 25/02/2022

1 Les données relatives au nombre de cas de Covid :

→ Le nombre de nouveaux cas de Covid (cliniques et asymptomatiques) s'établit sur la période considérée à 166, soit une hausse du nombre de nouveaux cas constatés par rapport à la dernière semaine de référence (qui enregistrait 113 nouveaux cas).

Cette hausse est toutefois relative, l'augmentation étant due au nombre de nouveaux cas constatés dans une école (Institut Agro Rennes) qui enregistre à elle seule 64 nouveaux cas parmi les étudiants. L'école a aussitôt pris les mesures destinées à freiner la transmission; les origines sont identifiées et sont également en cours de traitement par l'école.

Ces nouveaux cas sont majoritairement constatés parmi la population étudiante (113), 53 nouveaux cas étant recensés parmi les personnels; ces nouveaux cas sont recensés majoritairement dans les écoles publiques (+129), les écoles privées recensant 37 nouveaux cas.

→ Le nombre de nouveaux cas contact s'établit à 20, soit une légère remontée par rapport à la dernière semaine de référence (qui enregistrait 8 nouveaux cas) mais qui reste également relative compte tenu du caractère évolutif de cette donnée.

A noter aussi la fin des congés scolaires pour la zone B (7 écoles) ; quant à la zone A, elle termine sa $2^{\text{ème}}$ semaine de congés (4 écoles) et la zone C entre dans sa $1^{\text{ère}}$ semaine de congés (7 écoles).

Ces nouveaux cas sont majoritairement constatés parmi les étudiants (+14), seuls 6 nouveaux cas étant recensés parmi les personnels et en quasi-totalité dans les écoles publiques (18), seuls 2 nouveaux cas contacts étant recensés dans les écoles privées.

2 Les orientations sanitaires applicables:

Les établissements continuent à inscrire leur mission dans le cadre des annonces du gouvernement du 20 janvier dernier et des orientations prises par le MESRI relatives à la continuité pédagogique et aux mesures sanitaires en vigueur dans l'enseignement supérieur.

La FAQ « enseignement supérieur agricole » a été publiée avec les changements prévus à compter du 2 février puis du 16 février (principalement l'organisation des évènements festifs et des moments de convivialité).

Depuis la rentrée de janvier, les solutions mises en place pour limiter la propagation du virus se poursuivent, qu'il s'agisse des tests/autotest, de masques (FFP2), de capteurs CO2 et de la couverture vaccinale.

II. L'enseignement technique agricole

L'enquête réalisée auprès des établissements de l'enseignement technique agricole permet de suivre l'évolution du nombre de cas confirmés Covid-19 et de cas contacts à risque¹ et de mesurer l'impact en matière d'organisation pour les 806 établissements².

Les données au 18 février 2022 concernent 123 établissements représentant 37 665 apprenants.

Cette semaine, le taux de réponse plus faible est en partie dû à la période de congés des établissements en zone C (Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles).

Compte-tenu de la périodicité de l'enquête du jeudi au jeudi, certains établissements en congés ont néanmoins répondu.

Les données sont, de ce fait, à analyser avec la prudence due à ces éléments.

-

¹ Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace (https://www.ameli.fr/hauts-de-seine/assure/covid-19/symptomes-gestes-barrieres-cas-contact-et-isolement/en-cas-de-contact-avec-une-personne-malade-du-covid-19#text 173802)

² 110 publics et 291 privés.



Enseignement agricole technique : Point de situation au 4 mars 2022



CAS DE COVID-19 CONFIRMES

178 apprenants

Soit 0,47 % apprenants

pris en compte dans l'enquête

63 personnels



CONTACTS A RISQUE

266 apprenants

Soit 0,71 % apprenants

pris en compte dans l'enquête

19 personnels

RÉGIONS LES PLUS TOUCHÉES

En nombre de cas Covid-19 + cas contacts à risque

Grand-Est 142 cas • Provence-Alpes-Côte d'Azur 124 cas • Centre-Val de Loire 64 cas

• La Réunion 34 cas

En pourcentage des apprenants couverts par l'enquête :

La Réunion : 2,39% • Centre-Val de Loire : 2,20% • Bretagne : 2,15% • Provence-Alpes-Côte d'Azur : 1,13%



Fermetures

Etablissements: 0

Internats: 0

Nombre de classes : 1



Distanciel

Apprenants: 434

répartis sur 4 établissements qui mobilisent

ce dispositif

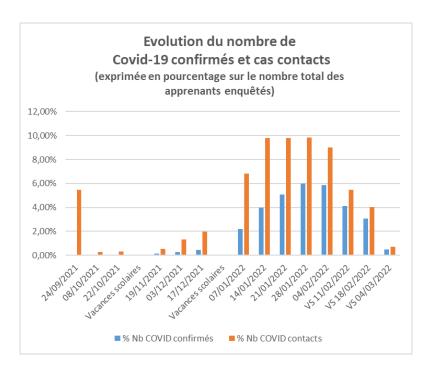
1. Nombre de cas contacts à risque et nombre de cas Covid.

Cette enquête recense **241 cas Covid confirmés et 285 cas contacts à risque (apprenants et personnels confondus)**.

- Parmi les apprenants: 178 cas confirmés (137 élèves, 39 apprentis et 2 stagiaires)
 et 266 cas contacts à risque (237 élèves, 27 apprentis et 2 stagiaires);
- Parmi les personnels : 53 cas confirmés et 235 cas contacts à risque.

Evolution des cas confirmés et des cas contacts à risque dans la population apprenante :

Dates	Nb apprenants concernés Nbre de cas COVID- 19 confirmés (apprenants)		% Nb COVID confirmés	Nbre de cas contact à risque (apprenants)	% Nb COVID contacts
24/09/2021	96830	57	0,06%	238	5,46%
08/10/2021	117875	70	0,06%	335	0,28%
22/10/2021	128836	86	0,07%	408	0,32%
Vacances scolaires					
19/11/2021	67519	95	0,14%	348	0,52%
03/12/2021	140289	371	0,26%	1850	1,32%
17/12/2021	131003	572	0,44%	2585	1,97%
Vacances scolaires					
07/01/2022	144450	3187	2,21%	9865	6,83%
14/01/2022	91210	3625	3,97%	8922	9,78%
21/01/2022	125521	6361	5,07%	12285	9,79%
28/01/2022	129802	7780	5,99%	12748	9,82%
04/02/2022	108631	6367	5,86%	9778	9,00%
VS 11/02/2022	94504	3901	4,13%	5160	5,46%
VS 18/02/2022	39658	1217	3,07%	1604	4,04%
VS 04/03/2022	37665	178	0,47%	266	0,71%



La proportion d'apprenants cas-confirmés covid-19 ainsi que celle des cas contacts est en chute cette semaine par rapport à la semaine du 18 février avec un taux de 0.47% contre 3,07% pour les cas confirmés et de 0,71% contre 4,04% pour les cas contacts.

Si l'évolution du nombre de **personnels** cas covid confirmés augmente très légèrement cette semaine, le nombre de cas contacts baisse nettement cette semaine.

Date	Agents	Agents		
	Cas covid confirmés	Cas contacts		
7 janvier 2022	761	559		
14 janvier 2022	548	538		
21 janvier 2022	1041	779		
28 janvier 2022	1 339	774		
4 février 2022	1 019	489		
11 février 2022	676	253		
18 février 2022	53	235		
04 mars 2022	63	19		

Récapitulatif national des cas contacts et cas covid confirmés avec ventilation entre les établissements publics et privés :

Affiliation	Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS					Nbre de cas COVID-19 confirmés				
	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total
Public	13	177	8	-	198	37	79	15	-	131
CNEAP	2	15	-	-	17	12	27	4	-	43
UNREP	-	11	14	-	25	6	5	5	-	16
UNMFREO	4	34	5	2	45	8	26	15	2	51
Sans affiliation	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-
National	19	237	27	2	285	63	137	39	2	241

En valeur absolue, les régions les plus impactées sur la base du cumul des cas confirmés et des cas contacts sont :

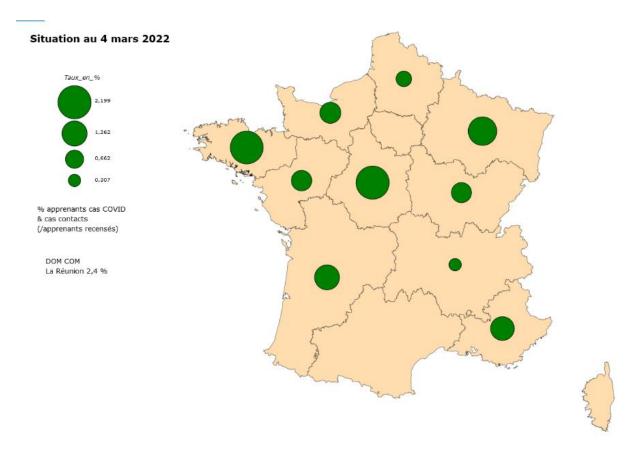
- Grand-Est avec 142 cas: 54 cas confirmés et 88 cas contacts à risque.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 124 cas : 52 cas confirmés et 72 cas contacts à risque ;
- Centre-Val de Loire avec 64 cas : 20 cas confirmés et 44 cas contacts à risque ;
- La Réunion avec 34 cas : 15 cas confirmés et 19 cas contacts à risque.

On observe cette semaine une très forte baisse des chiffres qui doit être relativisée car deux zones sont actuellement en congés. Toutes régions confondues, **1,18%** de la population enquêtée est cas contact ou cas positif (contre 7,11% la semaine du 18/02).

En Métropole, cette moyenne assez homogène entre régions avec un taux au plus haut de 2,20% en Centre-Val de Loire et au plus bas à 0,31% en Auvergne-Rhône-Alpes (l'Occitanie et l'Ile-de-France à 0% sont en congés cette semaine).

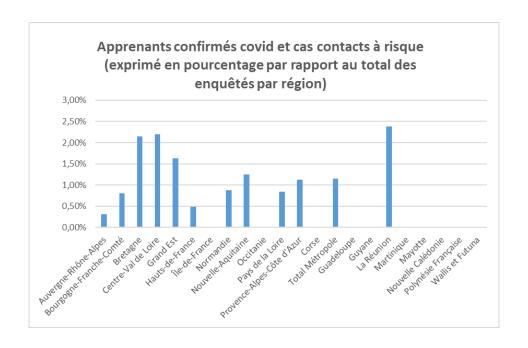
En Outre-Mer, on observe un taux de 2,39% à La Réunion, alors que la Polynésie, la Guyane et la Martinique sont à 0.

Répartition par région des cas covid confirmés et cas contacts (exprimé en pourcentage par rapport à la population enquêtée) :



Récapitulatif national par région (en bleu les zones en congés scolaires) :

	Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS					Nbre de cas COVID-19 confirmés					
Région	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total	
Auvergne-Rhône-Alpes	-	1	-	-	1	2	4	-	-	6	
Bourgogne-Franche-Comté	1	1	-	-	2	6	14	8	-	28	
Bretagne	-	28	3	-	31	-	6	1	-	7	
Centre-Val de Loire	3	34	7	-	44	1	16	3	-	20	
Grand Est	7	67	12	2	88	15	29	10	-	54	
Hauts-de-France	2	11	-	-	13	10	12	8	1	31	
Île-de-France	,	-	-	-	ı		•	-	-	-	
Normandie	,	-	1	-	1	1	3	3	-	7	
Nouvelle-Aquitaine	,	7	-	-	7	6	9	-	1	16	
Occitanie	,	-	-	-	ı		•	-	-	-	
Pays de la Loire	1	6	1	-	7	2	3	-	-	5	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4	65	3	-	72	19	27	6	-	52	
Corse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total Métropole	17	220	27	2	266	62	123	39	2	226	
Guadeloupe	-	-	-	-	ı		•	-	-	-	
Guyane	-	-	-	-	ı		•	-	-	-	
La Réunion	2	17	-	-	19	1	14	-	-	15	
Martinique	-	-	-	-	ı		•	-	-	-	
Mayotte	-	-	-	-	ı		•	-	-	-	
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-	•	-		-	-	-	
Polynésie Française	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Wallis et Futuna	-	-	-	-		-	-	-	-	-	
Total DOM COM	2	17	0	0	19	1	14	-	-	15	
Total général	19	237	27	2	285	63	137	39	2	241	



2. Point de situation en matière de fermeture totale d'établissements et de classes

Au 4 mars, on note qu'il n'y a aucune fermeture d'établissement ou d'internat que ce soit en Métropole ou en Outre-Mer.

Seule 1 classe d'apprentis est fermée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

3. Mise en œuvre des autotests et des opérations de vaccination

3.1 Autotests

Le recours aux autotests est en nette baisse cette semaine avec 986 autotests réalisés, dont 135 pour les personnels et 851 pour les apprenants (contre 2 850 autotests au total pour la semaine du 18 février 2022), soit 2,26% des apprenants couverts par l'enquête.

En Outre-Mer, c'est la Martinique qui, avec 24,19% d'autotests réalisés sur l'EPLEFPA de la Croix Rivail, présente le pourcentage le plus élevé.

En Métropole, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région ayant le plus fort pourcentage d'apprenants ayant réalisé un autotest au sein de leur établissement (4,39%) suivie de la Bourgogne-Franche-Comté (3,66%). Cependant, les données de Bourgogne-Franche-Comté sont à prendre avec très grande prudence car elles sont calculées sur la base de 8 établissements.

3.2 Opérations de vaccination

Cet indicateur est à relativiser car il ne représente pas un état de la population des apprenants vaccinés mais recense le nombre d'apprenants et personnels ayant participé aux opérations de vaccination proposées par les établissements.

Certains établissements continuent de proposer des opérations de vaccination même si ce dispositif ne cesse de diminuer en comparaison avec les chiffres du début de l'année scolaire.

- 4 établissements (soit 3,3%) ayant répondu à l'enquête, ont organisé une ou plusieurs opérations de vaccination ces quinze derniers jours.
- O personnels et 14 apprenants (soit 0,04% des apprenants couverts par l'enquête) se sont inscrits.

4. La mise en œuvre du distanciel au sein de l'enseignement agricole technique

Chaque établissement aura prévu, dans son plan de continuité d'activité (PCA) pédagogique, la mise en œuvre d'un mode hybride.

Pour **la Métropole, on dénombre 434 apprenants en distanciel**, soit 1,15% des apprenants couverts par l'enquête (contre **657** et 1,66% la semaine dernière).

4 établissements mobilisent le dispositif du distanciel (13 la semaine du 18 février).

5. Suivi du télétravail hors mission enseignement et éducation dans les EPLEFPA

Sont concernés par les chiffres transmis, les équipes de direction et les personnels des l'exploitations agricoles, ainsi que les missions administratives de gestion financière (budget, comptabilité) et RH, d'appui informatique (TFR) et de secrétariat, ainsi que les missions de pilotage.

Les personnels faisant l'objet du recensement sont les personnels de l'Etat sur dotation de l'établissement et les personnels recrutés sur budget de l'établissement (pour CFA/CFPPA essentiellement). Les personnels employés par la Région ne sont pas concernés.

Pour les EPLEFPA, les informations disponibles sont :

21% de télétravailleurs en Métropole parmi les agents MAA ou employés sur budget de l'établissement, hors missions d'enseignement et d'éducation (et hors personnels des collectivités) contre 15% la semaine précédente.